



## Et si nous changions la donne ?

### Sommaire



EDITO de  
Stéphane CREACH  
Responsable du Groupe C.G.T.  
du CESER

Edito

**S. Creach**, responsable du  
groupe Ceser Cgt.....p.1

Dossiers de l'exécutif régional :  
retour sur le fond des affaires...  
.....p.2

Point de vue  
**S. Creach**.....p.3/4

Le journal précédent, sur les actualités du CESER, ne pouvait pas être le reflet de la réalité politique régionale et des collectivités, comme celle de l'Etat en région, pas plus que du CESER. La raison en est simple puisque comme nous l'avons évoqué, beaucoup de dossiers du Conseil régional ont été reportés de juin à octobre pour cause de dissolution. Le capharnaüm actuel n'est pas sans lien avec « la crise » financière que provoque l'actuel gouvernement.

Dans le même temps, nous voyons bien que, dans les espaces plus locaux, des voix s'élèvent pour donner plus de poids aux décisions prises en territoires et, singulièrement, lorsqu'il s'agit de la vie du quotidien mais qui a une trame collective.

Pour revenir sur les dossiers de la dernière session du CESER qui devient l'avant dernière de l'année, c'est certainement l'occasion de faire un éclairage sur quelques sujets qui sont à la croisée des chemins en Bretagne bien sûr, mais aussi plus largement. Ce ne sont pas les activités qui manquent, ni les sujets qui ont de multiples points communs avec la vie des syndicats et des populations.

Cette contribution au nom de la délégation du CESER se veut aussi comme un apport à la réflexion générale puisque force est de constater que les grandes questions du modèle de développement, d'aménagement et d'égalité des territoires se trouvent en effet réinterrogées par les multiples mutations en cours qui, si elles dépassent largement l'échelle de la Bretagne, sont très structurantes pour la réalité des enjeux spécifiques qu'elles soulèvent pour

chaque habitante ou habitant.

Ce numéro a vocation à nourrir le débat. Il convient de le lire comme un « tome » 2, il faut dès lors avoir lu le numéro « spécial session CESER » pour faire les liens indispensables. C'est à la lumière des deux productions qu'il sera utile que des syndicats ou sections syndicales se disent si elles n'ont pas un petit intérêt à creuser quelques points sachant qu'il ne s'agit là que de certains éléments des politiques publiques.

Ce numéro est aussi une nouvelle occasion de tisser les passerelles entre tous nos outils CGT. Parce que pour penser mieux, il faut confédéraliser cette pensée. C'est dans les connexions que vont se faire les futurs changements, et non pas dans « les silos » de telle ou telle branche industrielle.

C'est certainement aussi en territoire que nous pouvons passer du projet à la réalisation. C'est dans une nouvelle façon de faire en synergie que nous allons démontrer l'utilité vivante d'exister ensemble. Biodiversité et Climat ont cette faculté de rassembler sans attendre un signal progressiste qui viendrait du secteur économique et financier. Il ne viendra pas ! Le Capital lui ne lorgne que sur le « Marché » que la décarbonation peut ouvrir. C'est pareil pour l'innovation. Ce même Capital ne vise même pas l'espace-temps mais « l'espace-pognon ».

Le Vivant doit tracer sa route en se concentrant sur les sciences humaines et sociales, la Démocratie et la réponse aux besoins sociaux qui se confondent avec ceux de la Nature.

Donc, dans la construction de la Revendication. Sortez les cahiers et noircissez-les....

Site Internet :  
www.cgt-bretagne.fr  
mail :  
cgt.bretagne@wanadoo.fr  
Tél. 02 99 65 45 90  
Fax : 02 99 65 24 98  
Directeur de la  
publication :  
Alain LE CORRE  
I.S.S.N. : 1258-7745  
C.P.P.A.P. : 0723 S 07992  
Bimensuel - 0,15€

## 1—Bretagne mobilités

La CGT est intervenue sur sa perception des transports tant de passagers que de marchandises. Ce sujet va être un des sujets de 2025, d'abord pour des questions de budget alloué, devenant le premier de la région, mais aussi par le concept autour de la création d'un syndicat mixte de portée régionale mais constitué comme un service public. Il s'agit en fait de créer un syndicat mixte de transport de la loi SRU, soit un outil pour la gouvernance interterritoriale des mobilités.

Au-delà de ces dispositions organisationnelles, sous l'égide du Conseil régional et par l'instauration des dispositions de la loi LOM, est défini le principe des bassins de mobilité. Cela représente 10 bassins pour la région Bretagne qui seront par conséquent autant de comités locaux de mobilités. Reste à savoir comment la CGT s'empare du sujet qui est très transversal et intimement lié au quotidien de la vie en proximité et pour tous les âges. Certainement que la question des déplacements collectifs en toute sécurité serait de nature à être traitée aussi par nos collectifs de retraités.es. La CGT a revendiqué toute sa place dans ce processus. Elle attend maintenant la confirmation.

## 2—Politique de la ville

La CGT ne s'est pas exprimée sur ce dossier là aussi très transversal puisque abordé par plusieurs commissions. Il aurait certainement dû l'être de façon encore plus générale par le rapporteur général en charge des schémas.

Ce dossier ne peut pas échapper à nos organisations CGT en territoire et c'est encore plus le cas de Rennes et Brest du simple fait métropolitain largement sous-estimé par toute la CGT.

Le particularisme breton de son aménagement territorial provient de son réseau unique en France de villes moyennes et d'habitat diffus. Le lien ville/ruralité est dès lors beaucoup plus sensible qu'ailleurs puisque le mitage breton est un facteur singulier dans une situation géographique particulière puisque péninsulaire. Vaste sujet pour la CGT dans ce lien avec la démarche travail et la réponse aux besoins sociaux.

## 3—Orientations budgétaires quelques éléments complémentaires

Malgré la longue intervention assumée par votre serviteur sur le sujet à la session du 30 septembre, il n'est pas inutile de revenir sur le fait majeur du coup de rabot maintenant acté du financement des collectivités par le pouvoir en place. Un peu plus de 50 millions d'euros pour la Bretagne et il ne fait aucun doute que la formation et l'emploi seront les premières victimes du budget primitif tout comme les enjeux écologiques. « Chassez le naturel, il revient au galop » : ce proverbe est malheureusement celui qui convient le mieux à tous les niveaux de la société quand il s'agit de financer très largement l'économie privée, donc le Capital. C'est d'ailleurs cette « administration publique » du Capital qui coûte « un pognon de dingues ». L'ultra libéralisme a cette faculté de faire payer la facture de son fonctionnement par le biais de tiers.

S'il faut mettre un coup de projecteur sur un seul élément, c'est sur la fameuse SRTES du Conseil régional. Sur le papier, cela nous convient au point d'avoir signé cette Stratégie Régionale des Transitions Economiques et Sociales. Mais dans les faits, la CGT a été réunie.... zéro fois. Or nous savons que des travaux ont lieu. Le Président de région s'évertue souvent « à descendre » verbalement les pratiques qu'il considère peu vertueuses de certains, notamment « à Paris », alors qu'il se regarde dans une glace !

## 4—La Santé, c'est la CGT !

Que ce soit au travers des discussions au CESER ou au Conseil régional, il paraissait **urgent** de répondre aux **urgences** !

Il est vrai que comme pour d'autres domaines, une fois encore la CGT s'est faite porte-voix d'une autre vision du système de santé en Bretagne au point, d'ailleurs, d'avoir influer sur les rédactions des avis du CESER mais aussi du Conseil régional lui-même qui vient d'annoncer un changement de paradigme notamment à travers le conseil de surveillance de l'ARS.

Là encore, la CGT va devoir assumer de s'engager collectivement dans une responsabilité partagée pour définir une trajectoire sur l'ampleur des défis à relever, d'où la réunion du Comité régional CGT qui s'est tenue le 24 octobre ; « quelle santé pour quelle Bretagne ? »

## 5—2025, modification du SRADDET\* : l'énergie et le climat, juste pour la forme ?

C'est sur ces deux sujets majeurs bien évidemment que la révision du « schéma des schémas » le SRADDET\* va être modifié certainement fin 2025. Bien sûr que la CGT sera partie prenante du débat puisque toutes les transitions doivent se faire au prisme de la justice sociale. Ce qui se déroule partout dans le monde et dès lors aussi en Bretagne et dans vos bassins de vie, c'est l'injustice sociale des transitions écologiques. Soit la CGT est au rendez-vous de la capacité aussi grande que celle de son existence il y a presque 130 ans, soit elle contrariera son fondement d'idéal de la recherche des conditions de son émancipation. De l'artificialisation financière des terres, aux énergies « positives », à la grandeur des océans, la CGT en Bretagne a aussi rendez-vous en 2025 avec sa capacité à porter l'ensemble des sujets de la défense des intérêts matériels mais aussi moraux du monde du travail. Dans cette épopée, la culture, dans toutes ses composantes, sera d'un appui salutaire.

\*SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires.

## Si la CGT est confédérée cela a un sens.

Avec ses 130 ans en 2025, n'est-il pas opportun que la CGT salue ce nouvel âge pour plus de collectif ? Dans le cadre de sa démarche « travail » n'y-a-t-il pas lieu de passer de la prévention à la cindynique pour ce syndicalisme de transformation sociale ? L'enjeu d'aujourd'hui ne réside-t-il pas justement à ce que se ne soit pas « un » enjeu mais « des » enjeux multiples dans un contexte de crises multiples.

Si nous étions d'ailleurs fidèles aux idéaux de la Révolution Française, l'histoire actuelle de la France serait bien différente. Le syndicalisme de transformation sociale porté par la CGT semble, à bien des égards, celui qui porte encore en lui les principaux déterminants de cette révolution, à la place qui est la sienne. Ce syndicalisme de l'unité des travailleurs, de la double besogne (résistance quotidienne et transformation des rapports sociaux), de la bataille des idées et de l'internationalisme a encore aujourd'hui une immense responsabilité dans l'histoire humaine. Mais nous mesurons jour après jour qu'elle est aussi inscrite dans celle du Vivant plus largement, dans une cohabitation humaine et celle d'autres espèces dans une nature et un environnement complexe mais dangereusement fragilisé.

Ce 21<sup>ème</sup> siècle peut-être -ou pas- celui d'un universalisme véritablement assumé alors que tout indique que ce sont les communautarismes qui prennent le pas.

C'est au cours des années 1970 que l'écologie acquiert sa pleine autonomie politique. C'est le mouvement hippie, la contestation de l'énergie nucléaire, la contestation de la croissance exponentielle et la consommation à outrance, c'est la contestation des guerres et de la culture « officielle ». Deux genres littéraires abordent particulièrement ces thèmes « écologiques » : le roman policier, qui campe les intrigues dans les villes ou périphéries hostiles et inhumaines en proie à des violences et la science-fiction qui propose un univers apocalyptique post-nucléaire ou guerrier dans lequel la nature a quasiment disparu. L'histoire vous la connaissez ! Depuis, plusieurs thèses

s'affrontent mais avec un même élément commun aujourd'hui : celle du climat qui s'affole. Se référant à ce dernier c'est, pêle-mêle, « après-nous le déluge », c'est aussi « la technologie fera le reste », ..., ou alors -par lucidité- c'est « avec nous le déluge ». Au moins, dès lors, il ne s'agit pas d'affecter aux générations futures le soin de tenter de réparer les affres actuels.

Pas plus que nous ne pouvons nous résoudre à faire des élections américaines à venir le seul curseur planétaire de définition d'un avenir, nous ne pouvons accepter que, puisque c'est scientifiquement acté que ce sont les activités humaines qui sont responsables des dérèglements actuels, que cette même communauté humaine ne soit pas la solution. Puisque dans les grands enjeux de survie planétaire, les enjeux de productions matérielles sont tout sauf mineurs, c'est donc une fois encore le travail qui est interrogé et de fait, la Confédération Générale du même nom. Si on en croit l'adage « il vaut mieux prévenir que guérir » et que l'on accorde de l'importance au principe « ERC » (Eviter, Réduire, Compenser) il serait logique de parler de lutter « contre » le réchauffement climatique, pour le moins d'atténuer avant de s'adapter. C'est pourtant ce dernier principe qui a le vent en poupe. C'est tellement plus simple de ne pas remettre en cause le capitalisme, seul grand système réellement responsable de la situation. La situation qui concerne la biodiversité est identique. La seule question qui se pose est la lutte « contre » son effondrement.

Pourtant, pour faire référence au travail, à son contenu et les conditions de son exécution, la prévention est certainement le maître-mot. Dans cette logique d'un système englobant les matrices économiques, sociales et environnementales n'y a-t-il pas lieu de réfléchir maintenant en cindyniques.

Kezako ?

Au-delà du mot -qui n'est certes pas le plus simple-, arrêtons-nous au concept.

La cindynique, qui se veut la science du danger et reprend la racine grecque du mot, a été fondée en décembre 1987 à la suite d'un colloque international réunissant à l'UNESCO

plus de mille experts des risques technologiques majeurs à l'initiative de l'Association française des cadres dirigeants pour le progrès social et économique (ACADI) présidée par G. Y. Kervern.

La -ou les- cindynique adopte une approche centrée non pas sur les aspects techniques de la prévention, mais sur les aspects humains et organisationnels. L'objet des cindyniques est la prévention des risques, quelles que soient leurs natures. Les cindyniques dépassent les représentations du risque par une approche multidimensionnelle des situations de danger. Cette manière d'étude repose sur cinq dimensions : les faits, les modèles, les objectifs, les règles et les valeurs. L'étude résulte dès lors de l'effet combinatoire des positions des dimensions sur chaque axe dans une grille de lecture dénommée « hyper-espace du Danger ». Il s'agit en fait avant tout d'une méthode d'organisation s'appuyant sur des constructions communes.

Ne sommes-nous pas dans une architecture similaire quand nous combattons depuis déjà un moment les situations d'insécurité. C'est bien le sens de la sécurité sociale, du nouveau statut du travail salarié, de la sécurité sociale professionnelle et environnementale qui est aujourd'hui en débat dans notre plan syndical de transformation sociale et environnementale.

N'est-ce pas non plus le reflet de nos actions convergentes avec d'autres acteurs que ceux du syndicalisme, comme les associations, le monde scientifique, ... ?

Que dire aussi de notre forte implication dans les institutions de la société civile organisée comme le CESE et les CESER ?

## La force de travailler ensemble et le croisement des disciplines.

Notre manière particulière de travailler les convergences et l'unité du mouvement syndical -même au prix de fortes tensions- n'est-il pas aussi une manière de ne pas tomber dans une logique « d'archipels » quand c'est le rassemblement qui est une force ?

Dans la perception de la CGT des questions d'éducation populaire -dont la résurgence doit être une nouvelle manière de débattre avec la jeunesse

- n'y a-t-il pas lieu aussi de faire des passerelles de façon intergénérationnelle et interprofessionnelle ?

Nous mesurons trop souvent que l'organisation de la société et du travail « en silos » est nuisible aux interactions pourtant réelles dans le monde lui-même réel.

L'essor de l'économie fondée sur la connaissance est devenu un objectif essentiel qui sous-entend une organisation.

Cette véritable organisation politique et industrielle de l'articulation entre la recherche/développement et le tissu économique et social implique la réelle adaptation au niveau des découpages territoriaux.

À l'heure des préoccupations environnementales, de la crise climatique, d'un meilleur usage des besoins énergétiques, de nombreuses entités s'impliquent dans une démarche d'actions dans ce sens. Elles font appel à des personnes qualifiées dans la protection de l'environnement, la gestion des ressources et l'engagement citoyen... Cette approche est très souvent unipolaire au mieux bipolaire.

La CGT, de par sa démarche « Travail », est certainement à la conjonction absolument inédite d'une interface occultée -et pour cause-, seul son syndicalisme, de classe et de masse, peut être la cheville ouvrière de l'angle mort neuronal de l'imbrication des trois piliers du développement durable pour une société mature. La conception du travail confédéralisé oblige en effet à une réalisation multipolaire, commune et surtout intimement liée.

Le syndicalisme CGT repose sur les deux dimensions, professionnelle et géographique et il est plus que jamais évident que « l'environnement territorial » est sous-estimé, y compris dans le rapport de classe.

Face à l'émergence des problématiques environnementales et du « Vivant » qui s'accompagne d'une réelle pression sur les questions sociales et la réduction des moyens financiers pour ces deux piliers, les entreprises et les pouvoirs publics cherchent à s'organiser et à s'investir autrement, souvent par la dissimulation ou la captation de valeur du « Marché du verdissement ». Depuis quelques années, la multiplication des actes ponctuels ou des « événements » dans le domaine du développement durable s'intensifie. Pour quels résultats ? Peu concluants puisque nature et humanité se dégradent à une vitesse sans précédent.

Alors l'acceptation, la résignation, la médiocrité coupable et les croyances divines sont autant de numéros de cirque indignes des vrais artistes clowns.

Contrairement à la résilience, portée en modèle de pensée, tout en déformant par ailleurs le sens exact du contenu, il s'agit avant tout de résister et de proposer. Celui qui en est à l'origine, Boris Cyrulnik, exprime par ailleurs tout récemment dans son livre que la résilience exige une organisation collective pour y répondre. Ce n'est donc pas, comme beaucoup le mettent en avant, la capacité individuelle de se remettre d'un traumatisme.

Les biens communs, le service public, le débat contradictoire, l'exercice de la démocratie, l'égalité réelle entre les femmes et les hommes que la résolution générerait le plus grand pas vers l'humanisme vérifié, la citoyenneté, ..., c'est vers quoi il nous faut poursuivre. La manière dont s'effectueront les changements -ou pas- dépendra en partie des comportements collectifs et individuels et donc la qualité des initiatives en lien avec la mobilisation pour notre monde à vivre. La vie et l'existence -puisque notre ave-

nir humain a besoin de culture intellectuelle- sont demandeuses de telles perspectives.

La CGT au CESER va poursuivre son engagement sur cette volonté d'un projet régional ambitieux qui coche toutes les cases vers l'universalisme. Mais je le dis tout net, ce ne peut pas être le fruit que du seul travail de la délégation CGT qui a besoin que les syndicats soient les premiers acteurs de l'ordre du jour de l'actualité pour que ce nouveau contrat économique, social et environnemental soit une réalité.

Dans ce nouveau Contrat Economique, Social et Environnemental, véritable triangle stratégique d'une réponse nouvelle à apporter à l'humanité et à la planète, les dimensions de protection sont à renseigner d'une toute autre manière. L'heure est à la réalisation. Il n'y a que la CGT pour amorcer ce combat-là maintenant avec ses résolutions récentes de congrès.

Nous pouvons, en Bretagne, au moins tenter l'expérience des transformations à mener réellement par une impulsion CGT.

C'est à la conjonction des différentes organisations -quelles qu'elles soient- que peuvent aujourd'hui, plus qu'hier encore, se construire ces solutions par la reconnaissance que la diversité est une chance et une nouvelle source de progrès. Le climat comme la biodiversité en appellent à notre esprit de construction collective pour ce faire. La réponse climatique et environnementale est universelle et ainsi, naturellement sociale.

C'est dans les interconnexions que nous allons pouvoir trouver les solutions de transformation et la cindynique peut nous y aider. Elle doit avoir une forte dimension territoriale au sens « des communs ».

